LE MULTICULTURALISME @50 ANS : LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION SEULEMENT POUR LES PERSONNES HAUTEMENT QUALIFIÉES ?[1]

Elke Winter est professeure de sociologie et directrice de recherche au Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM) de l'Université d'Ottawa. Elle a récemment été titulaire la Chaire William Lyon Mackenzie King d'études canadiennes à l'Université Harvard (2019-2021). Ses recherches portent sur la relation entre l'inégalité sociale, la construction des barrières et l'inclusion pluraliste dans les sociétés ethniquement diverses. Ses publications sont accessibles à l'adresse elkewinter.com.

La sélection des immigrants en fonction de leur contribution économique potentielle à l'économie nationale, l'intégration facilitée par le multiculturalisme et la naturalisation relativement facile sont des marques de commerce canadiennes depuis cinquante ans. Cependant, des règles visant à rendre la citoyenneté canadienne « plus difficile à obtenir et plus facile à perdre » – mises en œuvre sous le gouvernement conservateur de Stephen Harper et laissées intactes par les Libéraux de Trudeau – ont transformé le régime de naturalisation du Canada en un prolongement de son système d'immigration basé sur des points axés sur le marché, facilitant ainsi l'accès rapide et facile à la citoyenneté pour les personnes hautement qualifiées « venant des quatre coins du monde », tout en augmentant les obstacles pour les personnes qui entrent au Canada par le biais de filières d'immigration non économiques, telles que le regroupement familial et l'asile.

> « La naturalisation demeure la plus importante expression juridique, pratique et symbolique de l'inclusion. »

Bien que les règles d'acquisition de la citoyenneté se distinguent de celles qui régissent le multiculturalisme – proclamé comme politique en 1971 et devenu loi en 1988 – la naturalisation demeure la plus importante expression juridique, pratique et symbolique de l'inclusion. Les personnes à qui nous accordons la citoyenneté et la façon dont nous les accueillons (rapidement et facilement ou, au contraire, à contrecœur avec beaucoup d'obstacles et de délais) peuvent ainsi servir de loupe révélant ce que nous voulons que devienne la société canadienne et les personnes susceptibles d'être favorisées par les règles en place.

En 2019, le Canada a accueilli plus de 400000 migrants temporaires et environ 340000 résidents permanents (IRCC 2020). Seuls ces derniers sont éligibles à la naturalisation après un minimum de 3 ans de résidence physique et légale. Ils ont été admis au titre de la catégorie économique (58 %), de la catégorie familiale (27 %) et de la catégorie humanitaire/réfugiés (15 %). La plupart d'entre eux sont originaires du Sud, à savoir (en 2019) de l'Inde, de la Chine, des Philippines et du Nigeria. Pour les années à venir, le gouvernement a annoncé qu'il accepterait plus de 400000 immigrants par an, la plupart

1 L'auteure reconnaît l'aide du CRSH (Subvention Savoir), de l'IRCC (facilitation des données et de la recherche), de Mansanga Tanga et de Dariya Akhova (aide à la recherche).

d'entre eux appartenant à la catégorie économique. Il offre également un nombre limité de nouvelles voies d'accès à la citoyenneté pour les migrants temporaires (63000 en 2019).

> « Nous devons nous interroger sur les causes de ces différences de scores, sur ce qu'elles signifient pour les individus concernés et sur la cohérence de cette forme d'inclusion avec ce que nous voulons que la société canadienne soit ou devienne. »

Pour être naturalisés, les résidents permanents doivent déposer une demande, payer des frais de 630 $ par adulte, prouver leurs compétences linguistiques, étudier le guide de citoyenneté *Découvrir le Canada*, passer et réussir l'examen, assister à la cérémonie de citoyenneté et prêter le serment de citoyenneté. En 2016, les immigrants ayant les plus hauts niveaux d'éducation (une maîtrise ou un doctorat) avaient un taux de réussite à l'examen de citoyenneté de 97,1 % (Xu, 2018, p. 4), et ceux admis dans le cadre du Programme des travailleurs qualifiés avaient un taux de réussite de 94,5 % (Xu, 2018, p. 6). Cela contraste fortement avec les difficultés à passer l'examen de citoyenneté rencontrées par les immigrants dont le niveau de scolarité est égal ou inférieur au secondaire (76,7 %), les réfugiés réinstallés (57,3 % pour ceux parrainés par le secteur privé et 59,5 % pour ceux pris en charge par le gouvernement), les personnes n'ayant aucune connaissance d'une langue officielle à l'arrivée (77,3 %) ou les personnes nées en Afghanistan, en Irak, en Somalie, en Érythrée et en Éthiopie. Les personnes admises dans la catégorie du regroupement familial ont un taux de réussite de 81,2 %. Dans toutes les catégories, les femmes candidates à la citoyenneté obtiennent des résultats inférieurs à ceux des hommes (Xu, 2018 ; pour des résultats similaires, voir Hou & Picot, 2020). Même avec ces faibles scores, le Canada reste un pays où la naturalisation est assez rapide comparativement à d'autres pays. Cependant, nous devons nous interroger sur les causes de ces différences de scores, sur ce qu'elles signifient pour les individus concernés et sur la cohérence de cette forme d'inclusion avec ce que nous voulons que la société canadienne soit ou devienne.

> « Le régime de naturalisation du Canada fonctionne selon la même logique axée sur le marché qui anime déjà les politiques d'immigration du pays, transposant ainsi implicitement la vision canadienne de l'immigration méritocratique sur les règles régissant la citoyenneté. »

Mes recherches montrent que les candidats à la citoyenneté canadienne sont indirectement testés sur le plan du capital humain : compétences sociales et professionnelles, superbe maîtrise de l'anglais ou du français, connaissances, autosuffisance et esprit d'entreprise (Winter, 2018, 2021). Ces attributs ont traditionnellement été au cœur du système de points d'immigration, mais n'étaient pas en jeu dans la demande de citoyenneté. À l'heure actuelle, cependant, le régime de naturalisation du Canada fonctionne selon la même logique axée sur le marché qui anime déjà les politiques d'immigration du pays, transposant ainsi implicitement la vision canadienne de l'immigration méritocratique sur les règles régissant la citoyenneté.

Pour les immigrants qualifiés et hautement qualifiés – titulaires de diplômes universitaires et occupant souvent des emplois bien rémunérés – cette redéfinition de la citoyenneté canadienne ne constitue pas un défi insurmontable. Ils s'appuient sur leurs expériences professionnelles pour remplir les formulaires, pour fournir tous les documents requis et pour faire calculer par Excel leurs jours de présence physique au Canada. Adeptes de la technologie, ils trouvent et téléchargent des outils en ligne utiles et « marchent dans les rues d'Ottawa » ou « patinent sur le canal » en écoutant le podcast *Découvrir le Canada* (CC04). Bien que la perspective de passer un examen soit stressante pour la plupart d'entre eux, ils peuvent se remémorer leurs années d'études et, par la suite, « revoir quelques questions, au moins pour savoir à quoi ressemblaient les questions [dans le passé] » (CC16). Même lorsque les personnes interrogées rencontrent des difficultés sous la forme de failles administratives et de mauvaise gestion, qui ont tendance à toucher les candidats indépendamment de leur « mérite » économique, elles font preuve d'ingéniosité et disposent de ressources pour trouver des solutions, comme par exemple contacter leur député local, négocier des congés avec leur employeur, ou même retrouver la trace de leur dossier grâce à des demandes d'accès à l'information.

Les personnes interrogées par mon équipe étaient conscientes de leur position de classe privilégiée. Plus de la moitié d'entre elles se sont dites préoccupées par le fait que le processus de demande puisse être facile pour elles, mais pas pour les autres, en particulier « les personnes qui n'ont pas l'habitude de gérer de nombreux documents, qui proviennent de cultures orales, qui ont plutôt l'habitude de se tourner vers quelqu'un et que cette personne du service à la clientèle remplisse les formulaires avec elles » (CC29). Ils ont caractérisé les frais de demande de citoyenneté comme étant « un montant qui correspond pour de nombreuses personnes à une ou deux journées complètes de salaire » (CC37). Ils ont également constaté que l'examen de citoyenneté est « fait pour les gens qui sont instruits. Si vous ne possédez pas un niveau d'éducation élevé ou un [diplôme] universitaire, cela peut être difficile » (CC06). En bref, beaucoup d'entre eux connaissaient des amis ou des membres de leur famille qui avaient eu des difficultés avec le processus de demande ou qui avaient fait l'expérience démoralisante, longue et coûteuse d'échouer à l'examen de langue ou de citoyenneté. Leurs preuves anecdotiques corroborent les statistiques fournies ci-dessus et correspondent fortement à l'augmentation spectaculaire de la demande d'aide pour les

demandes de citoyenneté dans les cliniques d'aide juridique communautaires (Nakache, Stone et Winter, 2020).

Près de la moitié de nos répondants se sont identifiés comme des personnes appartenant à une « minorité visible ». Il est prometteur de constater qu'aucun d'entre eux ne s'est plaint de racisme de la part d'agents du gouvernement (lors de l'interaction directe, certes très limitée, au cours du processus de naturalisation). Cependant, les entretiens ont également montré que des compétences telles que la langue et la tenue influencent les résultats de la naturalisation, et pas seulement de manière purement fonctionnelle. Certains se sont sentis « traités davantage comme des Canadiens parce que leur anglais était meilleur que celui d'autres candidats » (CC21). Ayant vécu et travaillé au Canada au cours des dernières années, les personnes interrogées ont été consternées par la présentation sans nuances des « valeurs canadiennes » dans le guide d'étude sur la citoyenneté et par le déni des clivages sociaux au sein de la société canadienne, que ce soit à l'égard des peuples autochtones, des Canadiens français ou des femmes. Des préjugés culturels ont également été détectés lors de la cérémonie de citoyenneté. Les personnes interrogées ont commenté le fait que les agents surveillaient le mouvement des lèvres pendant le serment. Plusieurs ont qualifié cette pratique de « vraiment stupide » (CC12), d'autres l'ont trouvé « dérangeante » (CC32).

> « Ceux qui se naturalisent le plus facilement sont des personnes de classe moyenne issues de divers milieux ethniques, raciaux et religieux, disposant d'un fort capital social et culturel. »

Qu'est-ce que cela signifie pour le Multiculturalisme @ 50 ans ? Rappelons que les règles d'acquisition de la citoyenneté sont un moyen important de symboliser le type de société que nous voulons incarner. Elles assurent également la reproduction démographique de cette société, puisque la population canadienne s'accroît davantage grâce aux nouveaux arrivants qu'aux enfants nés sur le territoire. Le processus de naturalisation actuel contribue à une société d'individus « multiculturels » et de familles nucléaires. Ceux qui se naturalisent le plus facilement sont des personnes de classe moyenne issues de divers milieux ethniques, raciaux et religieux, disposant d'un fort capital social et culturel, c'est-à-dire qu'ils parlent souvent plusieurs langues, détiennent des diplômes internationaux, peuvent s'adapter rapidement à divers contextes culturels et sont intégrés dans des réseaux sociaux transnationaux. Ils contribuent à la société canadienne par leur emploi et leurs impôts et ils sont en mesure de soutenir financièrement leur ménage et leurs enfants. Cependant, en raison de l'acquisition inégale de la citoyenneté, ils sont aussi de plus en plus éloignés socialement, économiquement, géographiquement et légalement des membres de la famille élargie, des amis et des connaissances qui sont plus âgés, handicapés, moins scolarisés, ont des trajectoires migratoires différentes ou des circonstances de vie moins favorables. À la lumière de ce recul, il est évident que les règles de naturalisation actuelles sapent la cohésion sociale.

> « Le processus actuel de naturalisation du Canada renforce les inégalités déjà existantes au sein de la société. »

Pour conclure, une interprétation déséquilibrée et unilatérale des impératifs économiques nuit au contrat social et sape l'hypothèse de solidarité mutuelle sur laquelle le Canada, comme toute autre entité démocratique moderne, est fondé. Étant donné que le fait de détenir le statut de citoyen du pays de résidence est associé à de meilleurs emplois, à des salaires plus élevés et à une reconnaissance sociale, le processus actuel de naturalisation du Canada renforce les inégalités déjà existantes au sein de la société. Il pénalise ainsi non seulement ceux qui ont subi des persécutions et des traumatismes, comme les réfugiés, mais également ceux qui permettent aux travailleurs qualifiés et hautement qualifiés de faire leur travail en s'occupant de leur famille et en offrant d'autres services peu rémunérés. Ces derniers (im)migrants contribuent également à la société canadienne, bien qu'à un niveau social différent. Faire en sorte qu'ils se sentent moins dignes de la citoyenneté canadienne sape la promesse d'appartenance à une société pluraliste égalitaire qui conjugue égalité raciale et inclusion ethnoculturelle avec justice sociale et droits de citoyenneté sociale.

RÉFÉRENCES

Hou, F., & Picot, G. 2020. « The Decline in the Naturalization Rate Among Recent Immigrants in Canada : Policy Changes and Other Possible Explanations ». *Migration Studies*.

IRCC. 2020. 2020 Annual Report to Parliament on Immigration. Government of Canada (Ottawa). Récupéré le 20 juillet 2021.

Nakache, D., Stone, J. & Winter, E. (2020). « Aiming at Civic Integration ? How Canada's Naturalization Rules are Sidelining Refugees and Family-Class Immigrants ». *Revue européenne des migrations internationales*, 36(4), 77–97.

Winter, E. (2018). « Passing the Test ? From Immigrant to Citizen in a Multicultural Country ». *Social Inclusion*, 6(3), 229–236.

Winter, E. (2021). « Multicultural Citizenship for the Highly Skilled ? Naturalization, Human Capital, and the Boundaries of Belonging in Canada's Middle-class Nation-Building. » *Ethnicities*, 21(2), 289–310.

Xu, L. (2018). Citizenship Knowledge Test Results in 2016. Policy Research Division Research Report, n° R40-2017. Ottawa : Immigration, Refugees and Citizenship Canada.